



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

Derrière-les-Remparts 1, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 00
www.fr.ch/sfp

Swiss Mobility : une opportunité pour les jeunes en fin d'apprentissage et pour les entreprises

Le canton de Fribourg, représenté par le Service de la formation professionnelle, est partenaire du projet Swiss Mobility, un programme de promotion de la mobilité nationale.

Ce projet a été développé en 2015 en collaboration avec les cantons de Lucerne, du Tessin et de Vaud. Il est soutenu par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). En 2022, ce projet a remporté le prix Enterprize qui récompense l'esprit d'entreprise dans la formation professionnelle.

Désormais, Swiss Mobility est soutenu par Movetia, l'organisation nationale d'échange, dans le cadre du programme NABB (échange national dans la formation professionnelle). Swiss Mobility souhaite promouvoir les stages professionnels pour les jeunes en fin d'apprentissage en Suisse.

Au cours des années précédentes, le projet s'est établi et développé : plus de 60 jeunes y ont déjà participé et ont pu acquérir une expérience professionnelle, linguistique et personnelle dans une autre région linguistique suisse.

Pourquoi participer à Swiss Mobility ?

- les jeunes en fin d'apprentissage peuvent approfondir et améliorer en immersion dans l'entreprise de stage, une deuxième langue nationale ainsi que leurs propres compétences interculturelles ;
- ils peuvent mettre leurs propres compétences professionnelles à la disposition de l'entreprise de stage ;
- la présence d'un nouveau membre de l'équipe provenant d'un autre canton développe les compétences sociales et personnelles de ses propres collaborateurs/-rices ;
- les entreprises de stage ont la possibilité de faire la connaissance d'un-e stagiaire durant une période de trois à cinq mois.

Que propose Swiss Mobility ?

- un stage dans leur domaine professionnel pour les jeunes diplômé-e-s ;
- des cours de langue avant et pendant le stage, adaptés au niveau linguistique des participant-e-s ;
- un soutien financier pour le logement durant toute la durée du séjour dans le canton d'accueil ;
- un accompagnement des jeunes et des entreprises de stage pendant toute la durée du programme.

Quelle sont les obligations de l'entreprise de stage ?

- accueillir un-e jeune diplômé-e pendant une période de trois à cinq mois maximum ;
- désigner un-e collaborateur/-rice dans l'entreprise qui définit et accompagne les activités professionnelles du/de la stagiaire ;
- verser un salaire mensuel brut indicatif d'au moins CHF 1'200.- (selon les conventions collectives de travail cantonales).

Le stage est une chance tant pour les stagiaires que pour les entreprises de stage. Nous serions heureux de collaborer avec votre entreprise.

Madame Leïla Bersier, chargée du projet au SFP, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 026 305 25 90 et par mail : leila.bersier@edufr.ch